

DU Diplôme Inter Universitaire Expertises en accidents médicaux

Présentation

Objectifs

Fournir les bases théoriques et pratiques nécessaires à l'élaboration des expertises en matière de responsabilité médicale à la demande des commissions de conciliation et d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux ou des tribunaux (pénal, civil et administratif).

Compétences

Responsabilité médicale et dommage corporel / droit médical

Autres informations (FI)

Candidature sur e-candidat

Pour toute question relative à la formation, veuillez contacter : @email

Organisation

Organisation

Les cours ont lieu hors période de vacances scolaires toutes zones confondues. La présence ou la connexion aux cours est obligatoire.

Cours facultatifs en distanciel :

- Révision des bases du droit (novembre).
- Nomenclature Dintilhac et postes de préjudice (décembre).

Réunion d'information par Zoom :

- DIU et EPIONE (décembre).

2 jours de cours en distanciel (décembre) :

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

Informations pratiques

Lieux de la formation

UFR de Médecine

Capacité d'accueil

35

Contacts Formation Initiale

Dominique Dumont

[03 22 82 54 30](tel:0322825430)

scolaritedudiu@u-picardie.fr

Plus d'informations

UFR de Médecine

Campus Santé , Chemin du
Thil, Bâtiment D
80025 Amiens
France

<https://medecine.u-picardie.fr/>

- Statut, responsabilité et régime fiscal/social de l'expert.
- Secret professionnel en expertise.

Séminaires à Bordeaux (janvier) :

- Droit médical, en présentiel à Bordeaux.

3 jours de cours en distanciel (février) :

- Expertises médicales en responsabilité et pénales.
- Étudier les expertises proposées sur EPIONE.

Cours en présentiel à Bordeaux (mars) :

- Présentation de l'assistance à expertise.

3 jours de cours en distanciel :

- Expertises en infection nosocomiale et CCI.

5 jours de cours en présentiel à Amiens (mai) :

- Expertises par spécialité, responsabilité ordinale, rôle des avocats, dispositifs médicaux.

Contrôle des connaissances

Assiduité + épreuves écrites (pas de mémoire)

Les étudiants choisissent leur lieu de passage entre les deux villes Amiens et Bordeaux.

- une épreuve écrite (notée sur 20) portant sur le droit médical, d'une durée totale de 2 heures.

- une épreuve écrite de rédaction d'une discussion et d'une conclusion d'un dossier d'expertises en responsabilité médicale d'une durée de 3 heures 45 (notée sur 20)

Pour être admis, la moyenne à chaque épreuve écrite est requise. Les deux notes ne se compensent pas l'une l'autre.

Programme

Programmes

| DIU EXPERTISES EN ACCIDENTS MEDICAUX | Volume horaire | CM | TD | TP | ECTS |
|---------------------------------------|----------------|----|----|----|------|
| médecine légale et dommages corporels | | 50 | | | |
| droit médical | | 50 | | | |
| STAGE FACULTATIF (pour convention) | | | | | |

Le 14/05/2026